



BILAN ANNUEL 2022

Lot n° 3 : Traitement des ordures ménagères issues de la collecte en porte-à porte réalisée sur la Commune de Saint Jean d'Ilac.

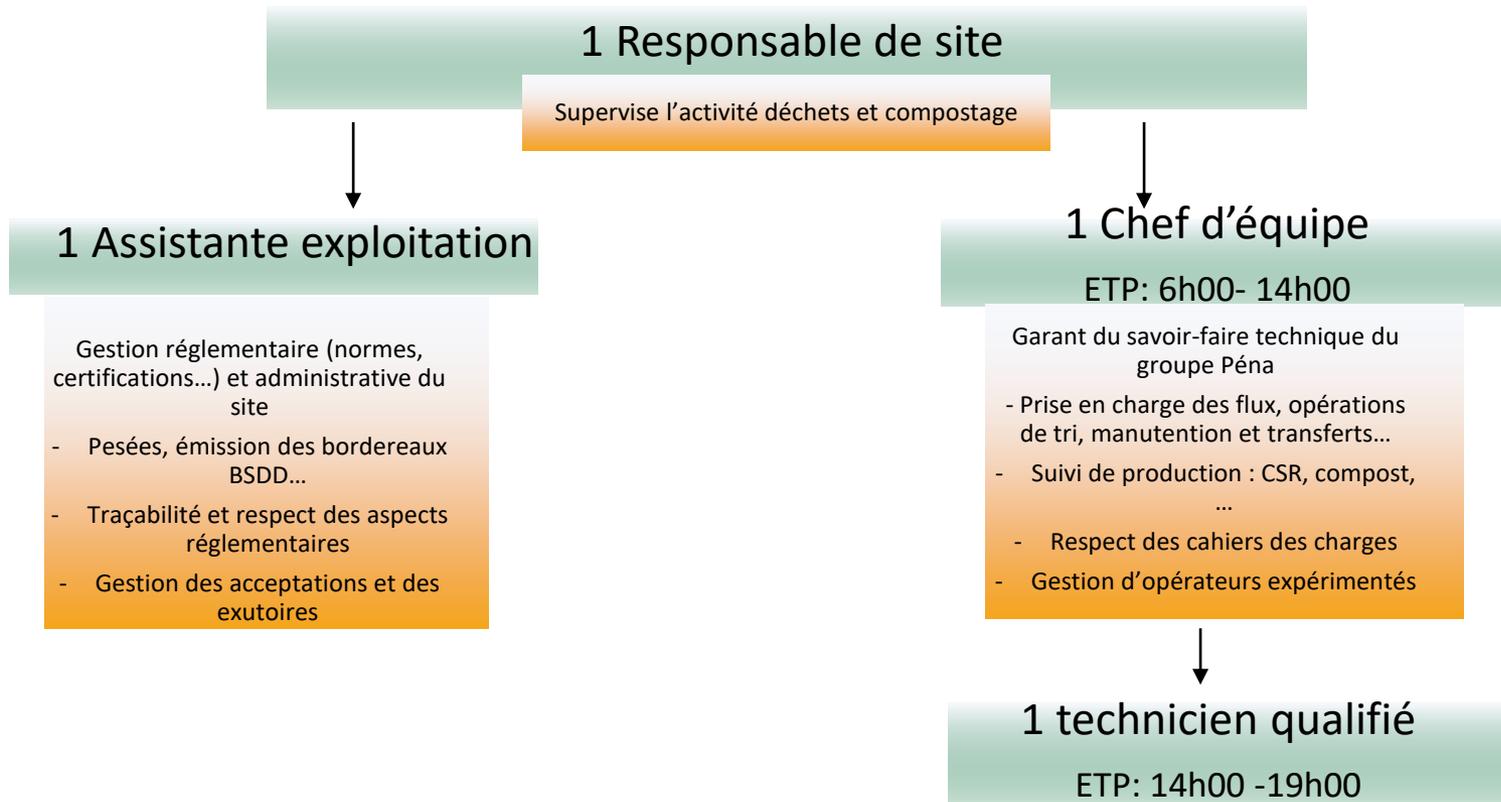
SOMMAIRE

- 1 - Les moyens humains PENA affectés à la prestation**
- 2 - Tonnages mensuels 2022**
- 3- Répartition des flux issus de la valorisation des déchets ménagers**
- 4 - Filières de traitement**
- 5- Certificat d'étalonnage du pont bascule**



Les moyens humains PENA affectés à la prestation

La prise en charge et le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles du Val de l'Eyre sont réalisés par le département compostage.





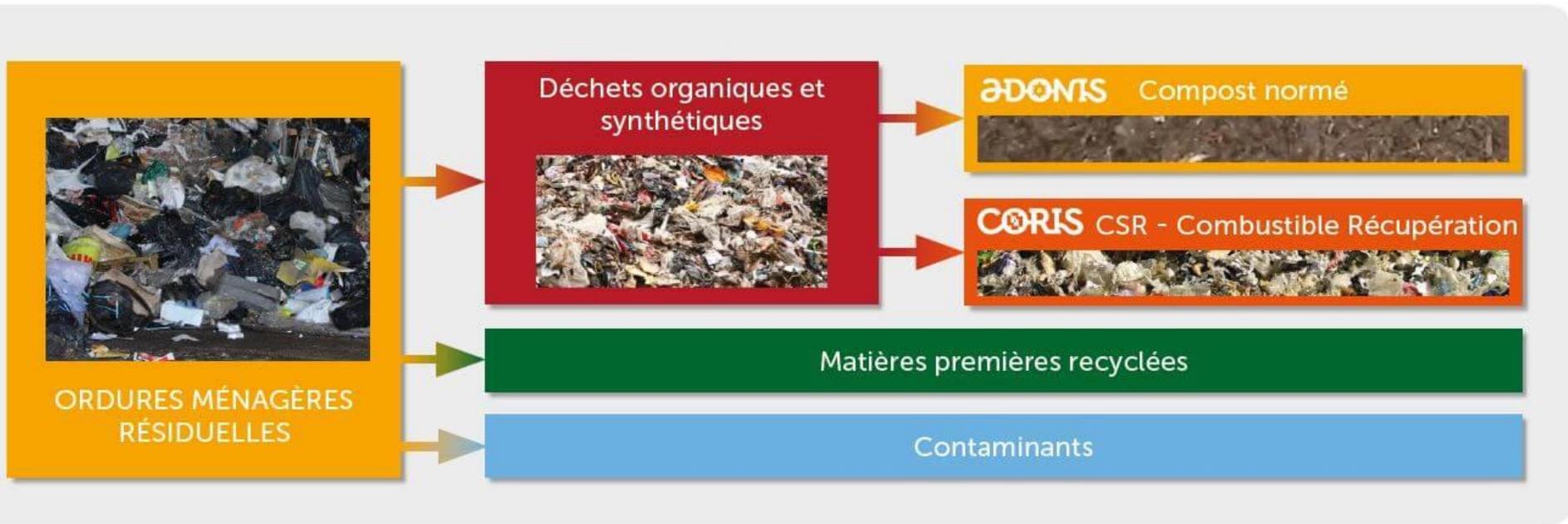
Nos technologies



Envoyé en préfecture le 29/09/2023
Reçu en préfecture le 29/09/2023
Publié le 
ID : 033-243301165-20230927-2023_4_15-DE

- Technologie de traitement des déchets ménagers

Film de présentation: <https://www.pena.fr/technologies/arom/>





Nos technologies



Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

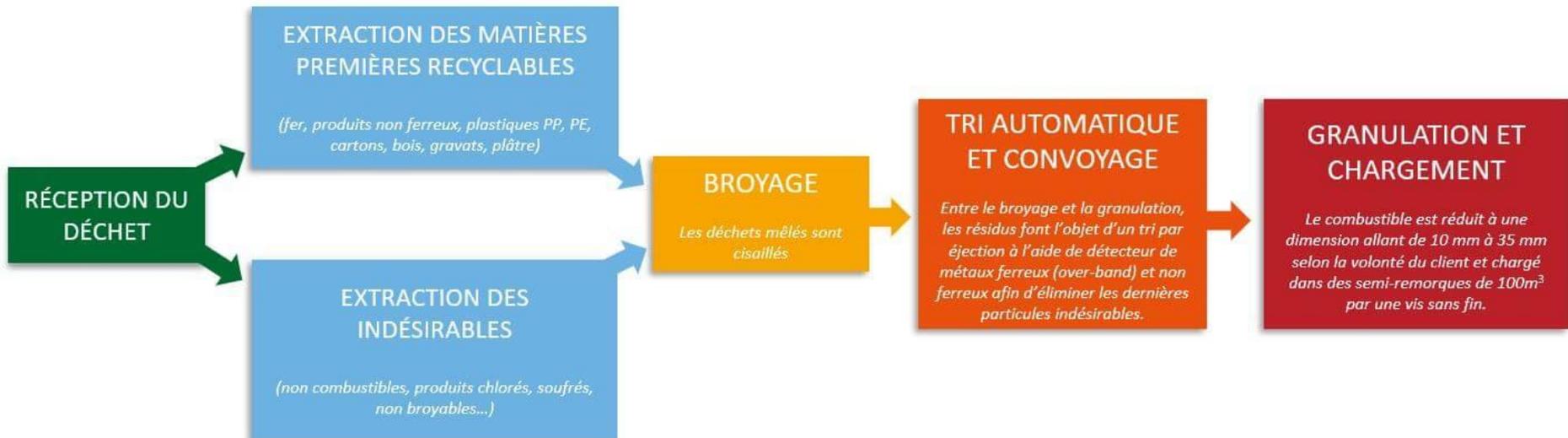
Publié le



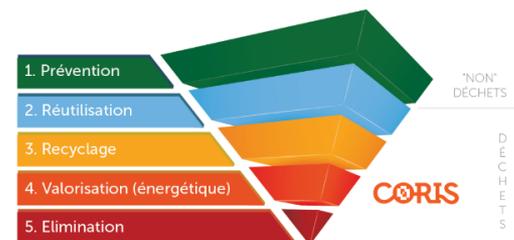
ID : 033-243301165-20230927-2023_4_15-DE

■ Production de Combustible Solide de Récupération (CSR)

Film de présentation: <https://www.pena.fr/technologies/CORIS/>



➔ Objectif : recycler la part des déchets non dangereux en combustible





Tonnages et livraisons mensuels 2022

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



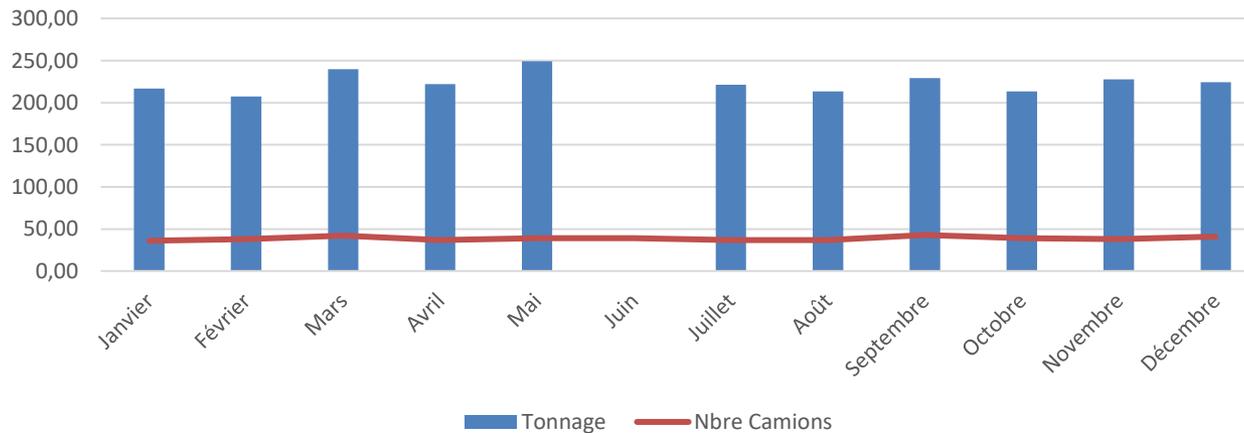
ID : 033-243301165-20230927-2023_4_15-DE

Année

2022

Mois	exutoire	Nom Chantier	Libelle article	Tonnage	Nbre Camions	Tonnage/Camion	Nbre Semaines	Tonnage/Semaine
Total				2 689,16	466	5,77	52,00	51,71
1	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	216,94	36	6,03	5,00	43,39
2	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	207,32	38	5,46	5,00	41,46
3	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	239,86	42	5,71	5,00	47,97
4	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	222,04	37	6,00	5,00	44,41
5	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	249,24	39	6,39	5,00	49,85
6	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	223,34	39	5,73	5,00	44,67
7	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	221,56	37	5,99	5,00	44,31
8	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	213,52	37	5,77	5,00	42,70
9	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	229,16	43	5,33	5,00	45,83
10	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	213,66	39	5,48	5,00	42,73
11	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	227,92	38	6,00	5,00	45,58
12	PENA COMPOST	ST JEAN D'ILLAC - APPORTS OM /VEOLIA	Ordures ménagères résiduelles AROM	224,60	41	5,48	5,00	44,92

Tonnage mensuel - Nombre de livraisons

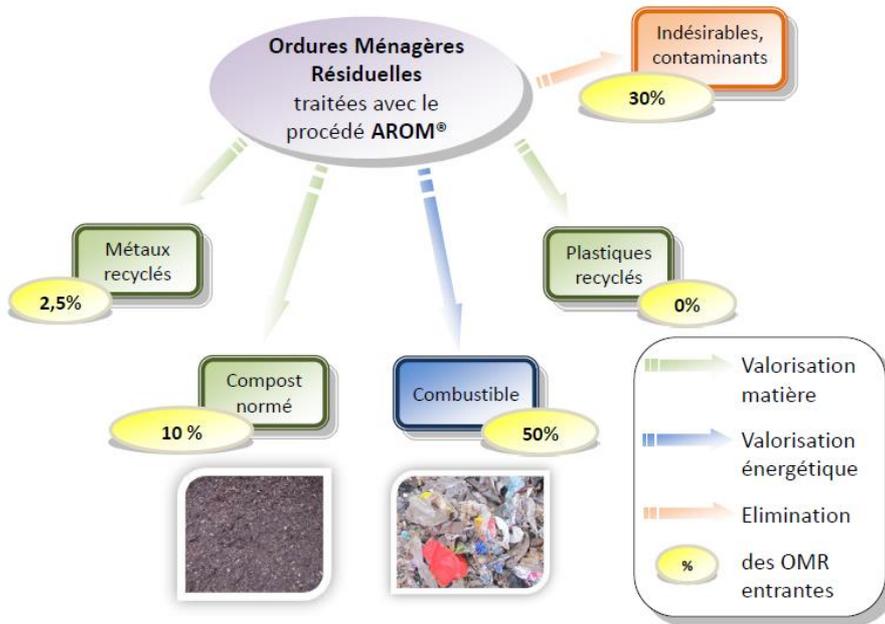




Répartition des flux issus de la valorisation des déchets ménagers

Le Procédé AROM®

Résultats du traitement



Tonnage 2022	
	2 689,16
Compost	268,9
Combustible Solide de Récupération	1344,6
Indésirables	806,7
Métaux (fer)	67,2

L'évaporation au cours des différentes phases du traitement représente 7,5% des tonnes entrantes.



Filières de traitement

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 033-243301165-20230927-2023_4_15-DE

Sous-produits de traitement	Exutoires
Ferrailles	Valorisation matière, GROUPE PENA
Indésirables extraits sur la pré-chaîne	Élimination en ISDND de classe 2, SOVAL à Lapouyade
Plastiques séparés après fermentation	Valorisation énergétique en combustible de substitution par le procédé CORIS du GROUPE PENA



Points techniques

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 033-243301165-20230927-2023_4_15-DE

Une maintenance préventive est réalisée régulièrement :

Maintenance quotidienne :

- Nettoyage de la chaîne AROM
- Vérification des réglages machines
- Maintenance hebdomadaire :
- Vérification et nettoyage des moteurs
- Graissage de la chaîne AROM

Maintenance trimestrielle :

- 1/2 journée d'arrêt technique pour un nettoyage complet de la zone de préparation des ordures ménagères résiduelles
- Vérification du fonctionnement des sécurités sur les machines



Certificat d'étalonnage

ACT
ZA BEL AIR
265 Avenue des Ebénistes
12000 RODEZ



DECLARATION DE CONFORMITE

Nous déclarons sous notre responsabilité que le produit

Fabricant :	A.C.T.
Classe de l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique:	III
Type :	ACT
Numéro de série :	2263
Gravité	9.80585m/s ²
Année de mise en service :	2022

A la quelle se refaire la présente déclaration et conforme aux

CE Marquage	Directive UE	Normes	Approbation de Modèle
M 22 0071	2014/31/UE	EN 45501	LNE 25400 rév.1 du 28/03/2016
	2014/30/UE		
	2014/35/UE		

L'organisme notifié LNE (0071) a examiné le respect de la Directive 2014/31/UE par le module D et a émis à ACT le certificat d'approbation de système qualité LNE 14008.

SAS PENA
26 Chemin de la Poudrerie
33700 MERIGNAC
Site : 33127 ST-JEAN-D'ILLAC

Nom / Fonction
Signature / Tampon

Date

Lieu d'établissement

06/12/2022

V.BENQUET

ST-JEAN D'ILLAC
4773 avenue de Pierreston - 33127 SAINT JEAN D'ILLAC
Tél. 05 57 95 08 30 / Fax 05 57 95 08 39
Siret 380 141 358 00024
Adresse postale : BP 80011
33702 MERIGNAC CEDEX

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 033-243301165-20230927-2023_4_15-DE



TYPE D'INTERVENTION

Vérification Périodique Révision Périodique
Réparation-Ajustage Primitive

DATE D'INTERVENTION 06/12/2022

IDENTIFICATION DE L'INTERVENANT

Organisme : Raison sociale et adresse

Nom de l'intervenant

	V. BENQUET
	Signature

Marque d'identification:

DANS LE CAS D'UNE VERIFICATION PERIODIQUE

Effectuée: Sur le lieu d'utilisation En atelier
Déclarée par le client "Matériel transportable non connecté"
Déclarée par le client "Ne pas servir pour les préemballés"
Contrôle DSD numéro
N° vignette apposée 63
Sanction de la vérification **ACCEPTÉ** REFUSE
Observation: CE valable pour première vérification périodique *compteur*

DANS LE CAS D'UNE REPARATION

Cause de l'intervention:
Volontaire Révision Prescrite Par
Effectuée: Sur le lieu d'utilisation En atelier
Intervention :
suivie d'une vérification primitive complète
suivie d'une vérification primitive simplifiée
N° de "bonne foi" apposée
Etalonnage par intercomparaison

Description:

VISA DU DETENTEUR

Détenteur non présent

Nom ou cachet
Signature:

(Signature)

Le détenteur ou son représentant doit viser le carnet après chaque intervention (validation de la mise à jour par l'intervenant)

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 033-243301165-20230927-2023_4_15-DE



Merci de votre attention !



www.pena.fr

UNE AUTRE IDÉE DU RECYCLAGE

